

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS :

**EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL
(pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP
ROPITAL)**

EXCUSES :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

**OBJET N° 30 : Organisation des Accueils de Loisirs Maternels et 6/16 ans - Juillet et Août
2014 Ramassage navette matin et soir - Participation des familles**

La Ville de Maubeuge organisera en Juillet et Août 2014 l'ensemble des Accueils de Loisirs
Maternels et 6/16 ans.

Seront inscrits en priorité les enfants de Maubeuge et les enfants dont les parents
travaillent à Maubeuge.

Un ramassage en bus est proposé matin et soir aux familles Maubeugeoises qui le souhaitent. Les navettes seront organisées dans les quartiers comme suit :

Du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2014 :

- **1^{er} circuit :**
- Debussy - Athénas - Faubourg de Mons - Pont Allant - Jules Ferry

- **2nd circuit :**
- Montplaisir - Douzies - Jules Ferry - Jean Mabuse - De Joyeuse - Jules Ferry

Du lundi 4 au vendredi 22 Août 2014 :

- **1^{er} circuit :**
- Debussy - Athénas - Faubourg de Mons - Pont Allant - Jean Mabuse - De Joyeuse

- **2nd circuit :**
- Montplaisir - Douzies - Jules Ferry - Jean Mabuse - De Joyeuse

L'itinéraire pourrait évoluer pour le bon fonctionnement de ce Service.

Nous devons aujourd'hui fixer la participation des familles pour ce ramassage en bus matin et soir. Cette participation viendra s'ajouter au tarif d'inscription à l'Accueil de Loisirs.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **de fixer** la participation des familles au ramassage par navette matin et soir à 1 Euro par jour et par enfant.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Fixe** la participation des familles au ramassage par navette matin et soir à 1 Euro par jour et par enfant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY